

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique "Quatre Chemins"

**De :** Vladimir Altuna <vladimir.altuna@gmail.com>

**Date :** 24/11/2021 14:05

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'attention de M. le Président de la Commission d'Enquête.

Je soussigné, ALTUNA CAMPANA Ruben Vladimir, domicilié au 9 La Vauloube, 87290 Châteauponsac, déclare être opposé à ce projet et demande aux autorités compétentes de refuser l'autorisation de son implantation.

Ma préoccupation ne tient pas uniquement à l'implantation du parc des Quatre Chemins, mais à la propagation de projets éoliens dans le Haut Limousin, dont le réseau démultiplierait les conséquences négatives, que je liste ici :

- Conséquences sur l'environnement et la santé des personnes. En effet, la quantité de béton injecté dans le sol perturbe le ruissellement souterrain, ce qui peut à terme, engendrer des problèmes hydrographiques sérieux. Les pales des éoliennes sont constituées de matériaux composites polluants et non recyclables, ce qui pose le problème des déchets générés une fois la durée de vie des engins arrivée à terme. Du point de vue de l'acoustique, les basses fréquences produites par les hélices ont des conséquences que l'on connaît mal, et qui sont associées à l'apparition d'acouphènes et à la perturbation du sommeil des riverains (quelles conséquences pour la faune?). Nombre de personnes considèrent que les éoliennes gâchent le paysage. Plus qu'une considération subjective, cela se transforme en une agression visuelle quotidienne pour ceux qui en sont les plus proches.

- Conséquences économiques. Parmi les personnes considérant les éoliennes comme peu esthétiques, se trouvent évidemment nombre de potentiels touristes, lesquels opteront désormais pour les territoires qui (pourquoi?) n'ont pas fait le choix de l'éolien (sud de la Haute-Vienne, Périgord, Sud-Ouest...) Outre les touristes, des personnes qui dynamisent nos campagnes (néo-ruraux, retraités, etc.) risquent de faire des choix similaires. Parler de la chute du prix de l'immobilier peut paraître égoïste lorsque l'on met le doigt sur les conséquences du coût du démontage des parcs : actuellement, les promoteurs provisionnent entre 30.000 et 70.000EUR pour le démontage d'une éolienne, une fois sa durée de vie arrivée à terme. Mais les coûts de démontage semblent être de cinq à dix fois plus élevés, et sont à charge des propriétaires des terrains. Bien évidemment, les propriétaires ne pouvant prendre en charge ces travaux, la responsabilité retombe sur la commune... qui risque d'être aussi démunie que les premiers. Est-ce que cela nous mènera vers ces sinistres images de parcs éoliens tombant en ruine, comme aux Etats-Unis?

Sincères salutations.

Vladimir Altuna.